



République française 2025/...
Département de Vaucluse – Arrondissement d'Apt

Extrait du registre des délibérations du conseil
communautaire

Décision 2025/05 portant approbation du marché public 24EATX03 relatif aux travaux de mise en place de points de mesure de débit sur le réseau d'assainissement de la commune de Cavaillon

Le Président de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, article L. 5211-10 ;
- Vu le Code de la Commande Publique ;
- Vu la délibération du conseil communautaire n°2020/57 en date du 23 juillet 2020, modifiée par délibération n°2021/68 en date du 27 mai 2021 et par délibération n°2024/124 en date du 26 septembre 2024 accordant au Président délégation pour toute décision concernant la préparation, la signature, l'exécution (notamment les modifications de marché) et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur aux seuils des procédures formalisée en vigueur lorsque les crédits sont prévus au budget ;
- Vu la consultation n° 24EATX03 lancée selon la procédure adaptée relative aux travaux de mise en place de points de mesure de débit sur le réseau d'assainissement de la commune de Cavaillon ;
- Vu l'avis favorable de la commission MAPA en date du 20 décembre 2024.

Considérant qu'il est nécessaire d'attribuer ce marché afin de réaliser les travaux de mise en place de points de mesure de débit sur le réseau d'assainissement de la commune de Cavaillon ;

Décide,

Article 1 : Le marché public 24EATX03 relatif aux travaux de mise en place de points de mesure de débit sur le réseau d'assainissement de la commune de Cavaillon est attribué à l'entreprise Semeru (groupe Fayat) pour un montant de 217 408.80 € TTC.

Article 2 : Madame la directrice générale des services de la communauté d'agglomération et Monsieur le Responsable du service de gestion comptable d'Avignon sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision ;

Article 3 : Ampliation de la présente décision sera transmise à Monsieur le préfet de Vaucluse.

Fait à Cavaillon, le 11/02/2025

Le Président,

Gérard DAUDET

